

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
CANTON DE MARANGE-SILVANGE  
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 11 décembre 2017**

Conseillers élus : 15  
En exercice : 15  
Présents : 12  
Pouvoirs : 2  
Absents non excusés : 1  
Absents excusés : 0

Date de convocation : Le 5 décembre 2017

**Étaient présents :** Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Enza BAROTTE ; M. Pascal JOLIOT ; M. Dominique WEYANT ; Mme Roseline KLEIN-BELLUCO ; Mme Julie LAFFAY ; M. Christian SCHMITZ ; M. Christian FORFERT ; M. Nicolas ROQUEL ; Mme Véronique THILL ; Mme. Hélène FAVRE MONNET ; M. David HEIB

**Absents excusés ayant donnés procuration :** M. Gérard IMBS procuration à M. Dominique WEYANT ; Mme Cindy DOS REIS procuration à M. Pascal JOLIOT ;

**Absents non excusés :** M. Claude NEVEUX

**Secrétaire de séance :** Mme Roselyne KLEIN BELLUCO ;

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil soit du 10 octobre 2017.

Mme Le maire ouvre la séance après s'être assuré que le quorum était atteint.

---

**DELIB 1.5-186/2017 : Avenant au Marché de la Transformation du Presbytère**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la validation de l'attribution des entreprises du marché Transformation du Presbytère en mairie et antenne paroissiale à hauteur de 298 147.24 euros HT par délibération du 15 septembre 2015.

Que des travaux supplémentaires ont été effectués par ces entreprises (charpente endommagées et non visible avant la dépose de la couverture- déplacement de la salle du conseil Municipal comprenant deux accès (règlement sécurité incendie ERP – arrêté du 25 juin 1980 modifié), modification plafonds (isolation phonique), sas d'entrée, remise en état fontaine... , avenants d'un montant de 34 840.82 euros HT.

Que le montant total de ces travaux s'élève à 332 897.82 EUROS HT.

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil que ces travaux supplémentaires ont été vus au Conseil Municipal du 7 décembre 2015.

Madame le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal à signer ces avenants.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture pour contrôle de la légalité le

Au registre suivent les signatures

Fait à Norroy Le Veneur, le 14/12/2017  
Mme Le Maire, N.ROUSSEAU